

Délibération n°2304-15

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+3 proc  
Votants : 8

Etalent présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE

Absente : Karine FAGES  
Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Subvention Canta Rena  
2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Canta Rena – au titre de l'année 2023 – le montant suivant :

- Canta Rena 350,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, - ACCEPTE le montant mentionné ci-dessus attribué à Canta Rena par 8 voix POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 13/04/2023  
Qualité : Maire